



CAEN MER

Destination Normandie

BROCHURE GROUPES

VISITES GUIDÉES
Page 9

JOURNÉES PACKAGÉES
Page 15

PRODUITS SCOLAIRES
Page 33



CAEN **LÀ** MER

Destination Normandie

Caen la mer, au cœur de la Normandie, est une destination riche en promesses où tout est là.

LA CARTE D'IDENTITÉ

DE CAEN LA MER



48

COMMUNES

Le Mémorial
DE CAEN



1 casino

2 PORTS DE PLAISANCE,
1 PORT DE PÊCHE,
1 PORT DE COMMERCE
ET 1 GARE MARITIME
TRANSMANCHE



Sword
Beach

UNE DES 5 PLAGES
DU DÉBARQUEMENT
EN NORMANDIE



L'estuaire
de l'Orne
1^{ER} SITE NATUREL
PROTÉGÉ DU
CALVADOS



10 km
DE PLAGE
DE SABLE FIN



15 km
DE CANAL
ENTRE CAEN
ET LA MER

1 aéroport
CAEN CARPIQUET



801 HÉBERGEMENTS
POUR 20 185
LITS MARCHANDS

1 centre de
THALASSOTHÉRAPIE



BUREAU DES CONGRÈS

Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie
www.caen-normandie-congres.fr

Rattaché à l'Office de Tourisme de Caen la mer, le Bureau des Congrès est votre interlocuteur privilégié pour l'accueil et l'organisation de vos événements. Fort de son expérience, il étudie la faisabilité de votre projet, vous conseille sur le choix des infrastructures disponibles, interroge les partenaires locaux les plus adaptés, vous assiste lors des visites de repérage, mobilise les acteurs institutionnels et vous propose un large éventail de services pour la réussite de votre événement.





SERVICE GROUPES

Le service commercialisation groupes de l'Office de Tourisme et des Congrès Caen la mer Normandie :

> Organise un programme sur mesure en fonction de vos besoins et de votre budget : programmes clé en main ou à la carte, visites de ville, de sites ou des alentours, programmes classiques ou originaux sur une ou plusieurs journées.

> Vous conseille dans le choix des partenaires, des activités et des lieux d'accueil (restaurants et hébergement).

> Réserve un guide-conférencier expérimenté et professionnel dans votre langue : français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais.

> ... et vous offre une expérience inoubliable !

VOS INTERLOCUTRICES



Nathalie Petit - *Réservation*
n.petit@caenlamer-tourisme.fr
+33 (0)2 31 27 14 10



Céline Giguet - *Réservation*
c.giguet@caenlamer-tourisme.fr
+33 (0)2 31 27 97 58



Florence Nikolic - *Promotion*
f.nikolic@caenlamer-tourisme.fr
+33 (0)2 31 27 14 12

VOS INTERLOCUTRICES

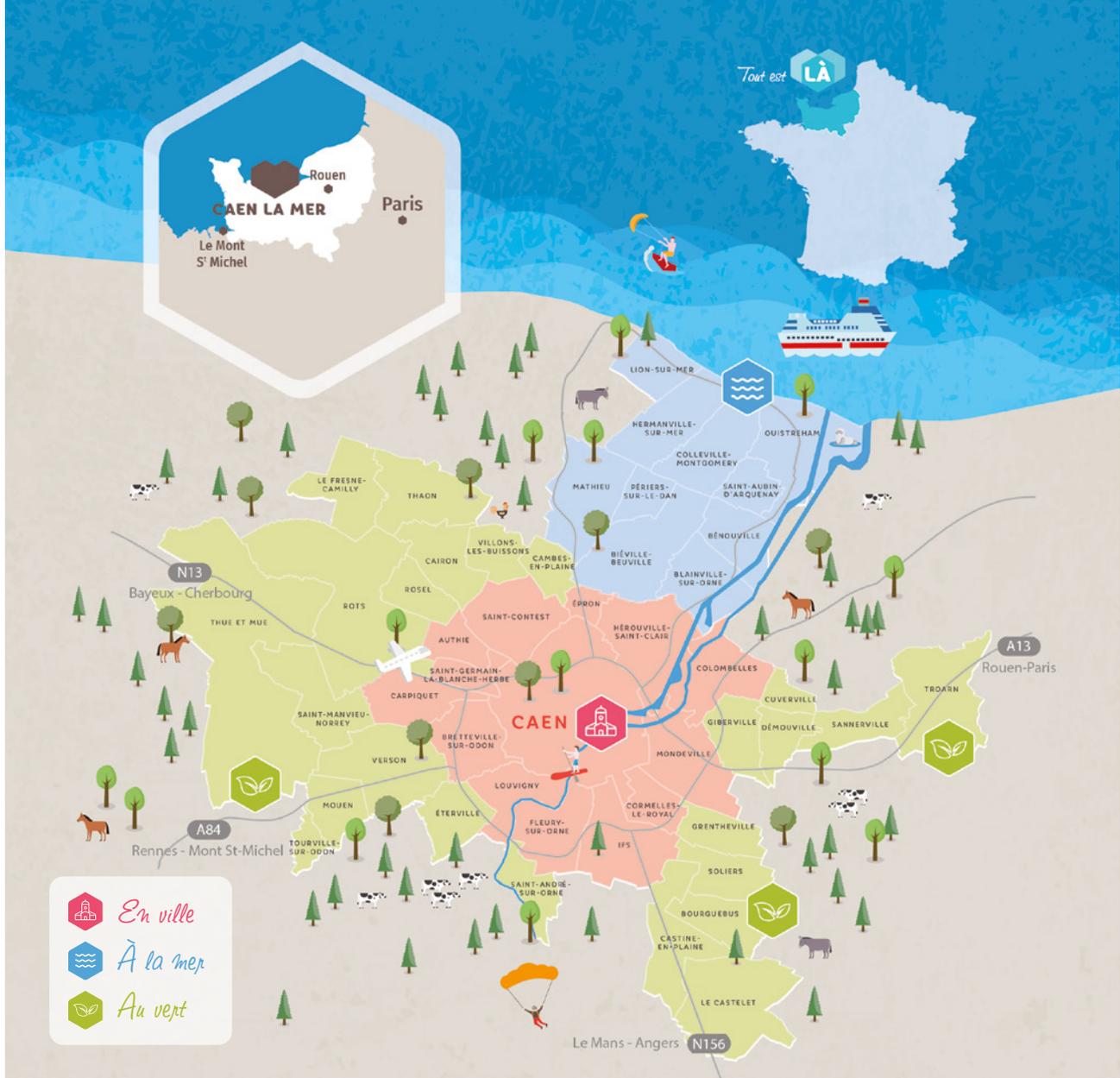


Caroline Gramatyka
Responsable MICE
Bureau des Congrès
c.gramatyka@caenlamer-tourisme.fr
+33 (0)2 31 27 97 59



Audrey Martin
Assistante MICE
a.martin@caenlamer-tourisme.fr
+33 (0)2 31 27 97 56





VENIR

À CAEN LA MER

Située à égale distance de Rouen et du Mont-Saint-Michel, Caen la mer est au cœur de la Normandie.



PAR LE TRAIN

- Gare SNCF de Caen : Liaison Paris Saint-Lazare/ Caen en 2h (Ligne Paris / Cherbourg).



PAR AUTOCAR

- FLIXBUS et Blablabus : Service quotidien depuis Paris et les grandes villes de France vers Caen et Ouistreham Riva-Bella.



PAR AVION

- Aéroport de Caen-Carpiquet : Tél. : +33 (0)2 31 71 20 10 www.caen.aeroport.fr Accès au centre-ville de Caen en bus avec la ligne 3 Twisto. Près de 30 destinations nationales et internationales via Lyon ou en direct.



PAR FERRY :

- BRITTANY FERRIES : Liaison Ouistreham-Portsmouth. Transfert vers Londres. Informations et réservations : Tél. : 02 98 24 47 01 (appel non surtaxé) E-mail : reservation@brittany-ferries.fr www.brittany-ferries.fr

AU DÉPART DE CAEN :

Arromanches 39 km - 45 mn
 Bayeux 31 km - 30 mn
 Deauville/Trouville-sur-Mer ... 60 km - 1 h
 Falaise 36 km - 45 mn

Honfleur 64 km - 1 h
 Le Havre 81 km - 1 h 20
 Le Mont-Saint-Michel .. 121 km - 1 h 30
 Lisieux 64 km - 1 h

Ouistreham 14 km - 20 mn
 Paris 240 km - 2 h 45
 Pont-l'Évêque ... 48 km - 45 mn
 Rouen 125 km - 1 h 30



LÉGENDE DU PLAN DE VILLE :

P Parking autocar (A6, C9, D3, D8, E6, F6, H7)

AIRES DE PIQUE-NIQUE :

À Caen :

Dans les parcs :
la Colline aux Oiseaux, le Jardin des plantes et la Vallée des jardins.

Au château :

sur les pelouses aux pieds des remparts.

En ville :

Place Saint Pierre (3 tables - 12 à 15 pers. par table) et Palais Ducal (2 tables - 12 à 15 pers. par table).

À Ouistreham :

En bord de plage (boulevard maritime, à côté du karting).
Chemin de la Pointe du Siège.
Dans la gare maritime.

À proximité :

Forêt de Grimbosq, au Sud de Caen (24 km).

ACCUEIL DES AUTOCARS :

À Caen :

En centre-ville :

- 12 cours Montalivet (code 2016) - Accès gratuit et sécurisé
- Rue Gémare face Hotel Quatrans
- Rue Albert Sorel

En extérieur :

- Colline aux Oiseaux
- Mémorial de Caen
- Boulevard Pompidou (sauf jour de match)
- Parking relais du parc des expositions (sauf manifestation)

À Ouistreham :

- Place Alfred Thomas (proche plage, payant de mars à octobre).
- Place du Général de Gaulle (port, payant de mars à octobre sur la partie centrale).



CAEN LA MER EN 10 LIEUX



> L'ABBAYE-AUX-HOMMES

C'est un chef d'œuvre architectural de l'art médiéval et du XVIII^e siècle. L'abbatiale est consacrée en 1077. Le monastère, édifié au XI^e siècle, fut détruit lors des guerres de religion, puis reconstruit au XVIII^e siècle. Epargné à la Révolution française et lors des bombardements alliés en 1944, il conserve aujourd'hui un remarquable décor de boiseries, tableaux et ferronneries ainsi qu'un superbe cloître de style toscan.



> L'ABBAYE-AUX-DAMES

Consacrée en 1066 (année de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant), l'église est un véritable chef d'œuvre de l'art roman normand. Elle possède une crypte qui présente « une forêt de colonnes ». Comme à l'Abbaye-aux-Hommes, les bâtiments conventuels ont été reconstruits au XVIII^e siècle. De l'état originel de l'abbaye subsistent le grand vestibule, le réfectoire, l'escalier et le cloître (dépourvu de sa 4^e aile).



> LE CHÂTEAU DE CAEN

Situé en plein cœur de ville, c'est une des plus grandes enceintes fortifiées d'Europe. Il offre un panorama exceptionnel sur la ville. Ses vestiges ainsi que son centre d'interprétation, situé dans l'église Saint-Georges, permettent de l'imaginer à travers les siècles passés. À découvrir : la salle de l'Échiquier, exemple rare de l'architecture civile romane en Normandie au temps de Henri 1^{er} Beaulerc.



> LE PARC ORNAVIK

Un chantier d'archéologie expérimental et pédagogique pour bâtir, forger, tisser, cultiver... selon les techniques et avec les matériaux utilisés aux X^e et XI^e siècles. Ornavik propose aux visiteurs de vivre en immersion la Normandie à l'époque de sa création, de vivre en Viking, de participer à la grande épopée... tout cela dans un lieu préservé en pleine nature au cœur de l'agglomération de Caen.



> LES PARCS ET JARDINS

Caen est classée parmi les villes les plus vertes de France. Elle compte, en effet, près de 500 hectares d'espaces verts répartis dans toute la ville soit 25 % de sa superficie totale. Autant de jardins, squares, espaces naturels pour se détendre, flâner ou faire du sport en plein cœur de ville !



> LE MÉMORIAL DE CAEN

Lieu incontournable du tourisme de mémoire en Normandie, il retrace l'histoire du XX^e siècle, de la fin de la Première Guerre mondiale à la chute du mur de Berlin en plaçant la Seconde Guerre mondiale et notamment la Bataille de Normandie au cœur de son parcours. Il est devenu l'un des premiers centres mémoriels européens. Son savoir-faire comme son exigence culturelle, pédagogique ou scientifique sont aujourd'hui internationalement reconnus.



> SWORD BEACH

Une des 5 plages du Débarquement où les 177 français du Commandant Kieffer ont débarqué le 6 juin 1944.

Le site Hillman : poste de commandement des défenses côtières et ses 20 bunkers et casemates à Colleville-Montgomery.

Le Grand Bunker de Ouistreham : ancien quartier général allemand entièrement reconstitué sur 5 étages (infirmerie, salle des machines, pharmacie, armurerie, salle de transmissions radio, standard téléphonique, poste d'observation...).



> LES STATIONS BALNÉAIRES

À Caen la mer, il y a effectivement la mer ! Située à 15 km de Caen sur la Côte de Nacre, Ouistreham Riva-Bella est la station balnéaire des caennais. Elle vit toute l'année et regorge d'activités. Colleville-Montgomery, Lion-sur-mer, Hermanville-sur-mer sont autant de stations authentiques au charme typique et familial.



> LES VILLAS DU BORD DE MER

On ne peut pas évoquer la Normandie sans parler de son architecture balnéaire si caractéristique ! En se promenant sur la Côte de Nacre et précisément sur la digue entre Lion-sur-mer et Hermanville-sur-mer, on peut admirer de magnifiques villas d'Art Nouveau ou encore d'inspiration éclectique, de style anglais, écossais, normand et gothique.



> LE CANAL

Caen est reliée à la mer par un canal de 15 km que l'on peut emprunter à vélo, à pied ou à roller. En partant du port de plaisance en plein cœur de ville, on peut rejoindre la mer en admirant en chemin ou à proximité le Petit Lourdes (copie de la chapelle du véritable sanctuaire), le château de Bénouville (construit au 18^e siècle par Claude Nicolas Ledoux - chef d'œuvre du néoclassicisme français) ou encore le fameux Pont Pegasus (1^{er} pont libéré par les anglais dans la nuit du 5 au 6 juin 1944).





où il faut être

CAEN A 1000 ANS

1025 - 2025

En 2025, Caen fêtera son Millénaire autour d'un programme ambitieux et fédérateur qui mettra en valeur nos atouts et suscitera la fierté des Caennais, tout en étant un véritable levier d'attractivité pour le territoire.

Notre enjeu : faire de 2025 une année pivot, puiser dans notre histoire et nos forces d'aujourd'hui pour conquérir le futur.



MILLÉNAIRE / 1025

CAEN

2025 / NORMANDIE



9 mai 2025 : la parade opératique

5 STATIONS, 5 KILOMÈTRES PENDANT 5 HEURES

Cette parade sera composée d'une caravane, un enchaînement de 5 œuvres monumentales et marqueront 5 stations. Chaque œuvre monumentale symbolisera une période de l'histoire ou un enchevêtrement d'événements marquants dans la construction de la ville et de la vie de ses habitants.

25-27 juin 2025 : weekend maritime

De la Presqu'île de Caen à Ouistreham, célébrez le Millénaire le temps d'un week-end au bord de l'eau.

Les Caennais en ont conscience mais au-delà des frontières locales, de nombreuses personnes ne perçoivent pas le territoire comme étant à proximité immédiate de la mer. Alors, le temps d'un week-end, la mer sera à l'honneur dans Caen.

- **3 jours** d'animations, des courses et de démonstrations
- **3 lieux pour célébrer l'eau** : Presqu'île de Caen, Bassin Saint-Pierre, Canal de Caen à la mer
- **48 gréements pour représenter les 48 communes de Caen la mer réunis pour la première fois à Caen.**
- **14 kilomètres** qui séparent Caen de Ouistreham par le canal seront valorisés grâce à des animations d'envergure gratuites.

19 au 21 septembre 2025 : Aquanauts, le spectacle aquatique Bassin Saint Pierre

Du 19 au 21 septembre 2025, le port de Caen accueillera un spectacle inédit en France, les Aquanauts. Artistes de cirque et nageurs synchronisés s'unissent pour proposer un spectacle aquatique autour du feu, de l'eau et de l'air. Deux villes seulement ont proposé ce spectacle, rassemblant plus de 120 000 spectateurs : Prague et Stockholm.

Au-delà de ces **temps forts**, des **concerts**, **expositions**, **événements culturels**, **colloques** seront proposés **tout au long de l'année 2025** pour célébrer le millénaire de la ville.



**DÉCOUVREZ LE
PATRIMOINE RICHE ET
VARIÉ DE CAEN LA MER
AINSI QUE SON HISTOIRE
TOURMENTÉE DEPUIS
PLUS DE 1000 ANS !**

L'Office de Tourisme & des Congrès de Caen la mer - Normandie vous propose de découvrir son territoire et ses richesses tout au long de l'année en compagnie de ses guides conférenciers : découverte de la destination, visite thématique ou insolite... Nos guides pourront également vous faire découvrir les incontournables de la Normandie, de Honfleur au Mont Saint-Michel en passant par les plages du Débarquement. Le plus dur sera de choisir votre visite... Pour le reste, faites-nous confiance, on s'occupe de tout !

Les classiques



DÉCOUVERTE DE LA VILLE DE CAEN

2h ou 3h à partir de 162 €
 / Visite en autocar ou à pied

Lors de cette visite, vous découvrirez les sites emblématiques de la ville : les deux abbayes, symbole de l'histoire d'amour entre Guillaume et Mathilde et joyaux de l'architecture romane normande ; et le château, l'une des plus grandes enceintes fortifiées d'Europe qui trône en plein cœur de ville. Vous pourrez également admirer quelques beaux hôtels particuliers, des cours discrètes, ou encore le port de plaisance et l'hippodrome.

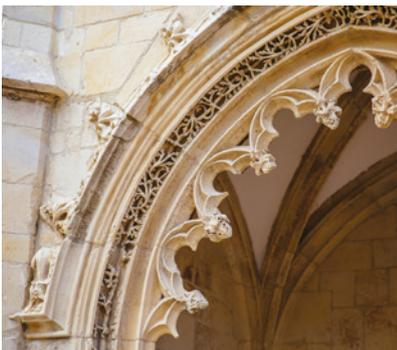


DÉCOUVERTE DE OUISTREHAM RIVA-BELLA

2h à partir de 162 € Visite en autocar

Cette visite vous dévoile les 3 visages de cette station balnéaire aux portes de Caen : le bourg, cœur historique de la ville et ses trésors cachés tels que la Grange aux Dîmes ou l'église Saint Samson, un des plus beaux monuments romans de la plaine de Caen ; le port dominé par son phare et sa vie maritime en perpétuelle évolution et la station balnéaire pour évoquer sa création, l'Occupation et la Libération de Ouistreham.

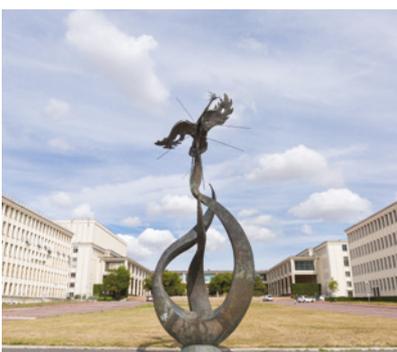
Les thématiques



LA PIERRE DE CAEN

2h à partir de 162 € Visite à pied

La pierre de Caen est une roche calcaire aux qualités reconnues dès l'Antiquité. Son meilleur ambassadeur fut sans nul doute Guillaume le Conquérant qui l'emmena dès le XI^{ème} siècle lors de la conquête de l'Angleterre. Des monuments et édifices prestigieux sont construits non seulement à Caen (les deux abbayes et le château) mais aussi en Angleterre (Abbaye de Westminster, Tour de Londres), en Belgique, Hollande, Allemagne, Italie... La pierre est à nouveau exploitée pour les chantiers de restauration comme celui de l'église Saint-Pierre.



LA RECONSTRUCTION

2h à partir de 162 € Visite à pied

Caen fût au cœur des bombardements lors de la Seconde Guerre Mondiale et de nombreux quartiers ont été détruits. Le programme de Reconstruction mené par l'urbaniste Brillaud de Laujardière a donné un nouveau visage à la ville : de nouvelles voies de communication, une mise en valeur du patrimoine historique, la construction d'îlots d'habitation et de nouveaux monuments (université, église Saint Julien)... Nous vous invitons à comprendre et découvrir cette métamorphose de la ville qui a su renaître de ses cendres tel le phénix.



LES HÔTELS PARTICULIERS À CAEN

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👣 Visite à pied

Caen abrita de nombreuses familles nobles et bourgeoises qui se firent construire des hôtels particuliers. Malgré les bombardements de 1944, on peut encore en admirer un certain nombre dans les différents quartiers qui composent le centre-ville. Chacun peut être replacé dans le contexte urbain qui l'a vu naître. Les différents types d'hôtels particuliers permettent de retracer l'histoire de l'urbanisme caennais d'avant-guerre.



LES VILLAS DU BORD DE MER

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👣 Visite à pied

S'il est un trait qui caractérise les plages normandes, c'est bien son architecture balnéaire, et à ce titre Lion-sur-mer et Hermanville-sur-mer en sont de beaux exemples. Vous pourrez admirer plus particulièrement des villas Art nouveau ou encore d'inspiration éclectique, de style anglais, écossais, normand, gothique. Une visite pleine de charme en bord de mer...



SWORD BEACH, UNE DES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

🕒 1h30

★ à partir de 162 €

👣 Visite à pied

Revivez l'Occupation et la Libération de Ouistreham Riva-Bella. Ce sujet permet d'aborder une page parfois méconnue et pourtant unique de notre histoire, celle des « bérets verts de Kieffer », les 177 français appartenant au N°4 Commando franco-britannique qui débarquèrent le 6 juin au matin et libérèrent la ville.



LA BATAILLE DE CAEN

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👣 Visite à pied

Une visite pour comprendre les jours décisifs pendant lesquels s'est joué le destin d'une ville. La bataille pour la libération de Caen, ce sont 12 jours d'incendie, 44 jours de siège et 72 jours de bombardements, près de 2 000 morts et un territoire sinistrés à 80 %. Cette visite vous expliquera le quotidien des habitants de Caen en juin et juillet 1944 entre deuil et espoir. Elle sera illustrée par la visite de l'exposition permanente de l'Abbaye aux Hommes intitulée « un été 44, la vie continue ».





LE PORT DE CAEN

🕒 2h

★ à partir de 162 €

🚌 Visite en car

La zone portuaire de Caen à la mer est en pleine évolution et participe à la mutation de l'espace urbain et périurbain de Caen. Cette visite, insolite et enrichissante, vous emmène du centre-ville de Caen à la gare maritime de Ouistreham Riva-Bella pour découvrir l'histoire du port liée à celle de la ville et l'activité économique du site (chantiers naval, plaisance, transmanche).



LE PORT DE OUISTREHAM

RIVA-BELLA



🕒 1h à 2h

★ à partir de 162 €

👣 Visite à pied

Partez à la découverte du port de Ouistreham et ses différentes facettes : port de pêche et son traditionnel marché aux poissons, port de plaisance et ses 650 anneaux nichés dans un écrin de verdure, port de commerce et son étonnant ballet de cargos, et enfin port transmanche avec les paquebots de la compagnie Brittany Ferries qui animent l'avant-port au grès de leurs trois rotations quotidiennes.

Options : visite du phare ou visite des coulisses du terminal ferry.



UNE VIE DANS UNE CITÉ OUVRIÈRE, DE LA NAISSANCE À LA RETRAITE

🕒 2h

★ Gratuit

👣 Visite à pied

Cette visite vous propose de revivre le quotidien d'un habitant du Plateau (cité ouvrière aux portes de Caen) au temps de la SMN (Société Métallurgique de Normandie, fleuron de l'industrie bas-normande jusqu'en 1993 ayant abrité plus de 6 000 ouvriers au plus fort de son activité) : les étapes clés de sa vie, une vie de travail et de loisirs sous l'œil du paternalisme industriel.

Les insolites



LE PHARE DE OUISTREHAM



🕒 45 min

★ à partir de 2 €

👣 Visite à pied

Le phare culmine à 38 m de haut. Il faut gravir les 171 marches pour atteindre le sommet et profiter d'une vue imprenable à 360° sur la réserve naturelle de la pointe du Siège, le port de plaisance et ses 650 anneaux, le port de pêche et le canal qui relie Caen à la mer, le bourg, la plage et la gare maritime transmanche.

Tarifs :

- adulte : 4 €/pers
- enfant (-12 ans) : 2 €/enfant



Visites adaptées pour un public handicap mental selon la disponibilité de notre médiatrice culturelle.



LES CIMETIÈRES DORMANTS À CAEN

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👤 Visite à pied

Les cimetières anciens de Caen dans leur état d'abandon entretenu sont bien cachés au cœur de la ville. Ils offrent des promenades romantiques et ressuscitent une multitude d'histoires du passé. À découvrir ou redécouvrir : le cimetière Saint-Pierre, le cimetière protestant, le cimetière des Quatre-Nations.



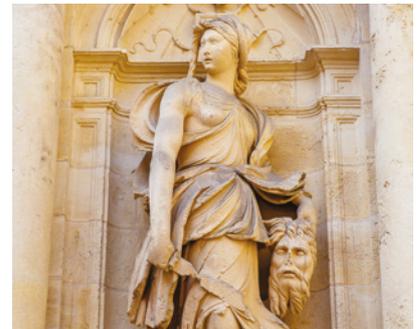
L'ÉROTISME DANS LA SCULPTURE CAENNAISE

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👤 Visite à pied

Des coquettes dénudant leur poitrine, des hommes impudiques exhibant leur anatomie, des scènes sexuelles surprenantes dans une église... Cette visite-conférence réserve bien des surprises ! Elle sera aussi l'occasion d'une réflexion sur la bienséance à travers les siècles.



VISITE DE LA GLACIÈRE

🕒 1h

★ 8 € par personne

👤 Visite à pied

Construite dans la deuxième moitié du 19ème siècle, dans une ancienne carrière d'exploitation, à ciel ouvert, de la pierre de Caen, cette glacière a été conçue pour conserver au frais des denrées alimentaires. La zone dans laquelle elle se situe était, en juin et juillet 1944 ardemment défendue par l'occupant. Des dizaines d'habitants du quartier s'y sont réfugiés pendant les combats. Si la glacière ne leur offrait pas l'abri optimal contre les bombardements, elle les cachait des Allemands. **capacité max.** 18 personnes



LE STREET ART À CAEN

🕒 2h

★ à partir de 162 €

👤 Visite à pied

Apparu à la fin des années 1960 aux Etats-Unis et combattu par les autorités, cet art urbain ou street-art est rapidement récupéré par le monde officiel de l'art mais demeure un courant contestataire. La visite sera l'occasion de découvrir les artistes qui ont fait de Caen leur terrain de jeu, les différentes techniques employées et les nombreux codes qui régissent la pratique.



TARIF TTC	2 HEURES	3 HEURES	4 HEURES	9 HEURES*	FRAIS DE DOSSIER	HEURE SUPP.	FORFAIT DÉJEUNER
SEMAINE (du lundi au samedi)	162 €	216 €	252 €	408 €	24 €	50 €	25 €
DIMANCHE	204 €	252 €	312 €	600 €	24 €	65 €	25 €
JOUR FÉRIÉ ET NOCTURNE	216 €	312 €	408 €	792 €	24 €	85 €	25 €

* 8h guidage + 1h déjeuner.

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour un départ et un retour de Caen et sont valables sous réserve de modification du taux de TVA. Les tarifs correspondent uniquement à la prestation de guidage. Les entrées dans les sites (sauf Abbaye aux Dames) ainsi que les repas (si le guide déjeune avec le groupe) sont en supplément et sont à réserver par vos soins. Aucun supplément n'est exigé pour un guidage en langue étrangère. Les visites guidées en autocar se font avec votre propre autocar. Pour les visites, il faut prévoir un guide pour 30 personnes. Les frais de dossiers s'appliquent par séjour et pour un groupe et non par prestation commandée.

En Normandie



LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

De 4h à 9h
 à partir de 252 €

Haut lieu s'il en est de la mémoire collective, les plages du Débarquement ont été le théâtre d'un tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale le 6 juin 1944, jour du D-DAY qui a en partie façonné le monde d'aujourd'hui. Marchez dans les pas des soldats qui ont libéré la France : émotion garantie et hommage à leur courage.



BAYEUX

4h
 à partir de 252 €

Ancienne cité médiévale, Bayeux a su préserver son patrimoine et notamment sa cathédrale, joyau de l'architecture normande associé à Guillaume le Conquérant et à la Tapisserie de Bayeux dont on dit qu'elle a été brodée pour orner la nef. Autour de la cathédrale, le centre historique, intégralement épargné en 1944, dévoile ses maisons à pan de bois, ses manoirs à tour et hôtels particuliers. Un plongeon dans l'histoire médiévale et ses secrets !



LE PAYS D'AUGE & LA CÔTE FLEURIE

De 4h à 9h
 à partir de 252 €

La Côte fleurie et son arrière-pays bocager, le pays d'Auge, figurent parmi les incontournables de la Normandie et déclinent toutes les images associées à la région : Deauville, Honfleur, Lisieux, Cabourg... résonnent à nos oreilles entre plaisirs de la mer et promenades bucoliques, paillettes et spiritualité, falaises escarpées et manoirs à colombage... À découvrir pour se ressourcer.



LA SUISSE NORMANDE

9h
 à partir de 408 €

Véritable parenthèse de calme dans une nature préservée, cette partie de la Normandie se démarque par des reliefs accidentés sculptés par l'Orne et par l'érosion du massif armoricain. Ses formes vallonnées alternent forêts verdoyantes, plaines et roches granitiques pour offrir un paysage apaisant et sans cesse renouvelé. Une harmonie qui imprègnera votre séjour, à n'en pas douter.



LE MONT SAINT-MICHEL

9h
 à partir de 408 €

On ne le présente plus, et pourtant, chaque nouvelle visite est une émotion. Un charme unique émane de cet îlot rocheux, de son abbaye et de la baie qui l'accueille, telle un écrin. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et surnommé la Merveille de l'occident, laissez-vous éblouir par sa majesté et par le savoir-faire des bâtisseurs d'autrefois qui nous ont légué un véritable chef d'œuvre de l'architecture médiévale.



FALAISE

4h
 à partir de 252 €

Avec un patrimoine exceptionnel, Falaise nous plonge aux origines de la Normandie médiévale. Son château, résidence des Ducs de Normandie, domine les alentours avec majesté et témoigne de son glorieux passé. À l'ombre des murailles qui virent la naissance de Guillaume le Conquérant, l'enceinte fortifiée ouvre sur des ruelles bordées de maisons à pans de bois et d'églises romanes et gothiques. Une véritable immersion dans l'histoire médiévale normande !



**RÉSERVEZ VOTRE
JOURNÉE COMPLÈTE
SUR MESURE À CAEN
LA MER AUPRÈS DE
L'OFFICE DE TOURISME**

Le service groupes de l'Office de Tourisme & des Congrès de Caen la mer - Normandie vous propose d'être votre interlocuteur privilégié sur la destination. Nous vous suggérons en effet des journées clé en main qui incluent diverses prestations pour élaborer votre programme personnalisé : visites guidées, déjeuner, découverte de sites ou autres activités... Vous trouverez quelques suggestions de journées que vous pourrez moduler selon vos attentes, vos contraintes, votre budget et les éventuelles thématiques de votre voyage. N'hésitez pas à nous contacter !



CAEN, 1000 ANS D'HISTOIRE

À PARTIR DE 53 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

De Guillaume le Conquérant à la Bataille de Normandie, l'histoire a façonné la ville.

Caen

La ville a été façonnée au fil des siècles et de son histoire tumultueuse : de Guillaume le Conquérant qui a donné à cette ville ces trois sites emblématiques, le château et les deux abbayes ; à la Bataille de Normandie qui a changé le visage de la ville tout en lui laissant quelques trésors du Moyen-Age et de la Renaissance.

Le Mémorial de Caen

Le musée vous fait revivre toute l'histoire du XX^e siècle, des origines de la Seconde Guerre Mondiale à la fin de la Guerre Froide. Un large espace est consacré au Débarquement et à la Bataille de Normandie. Depuis juin 2019, un film immersif de 19 minutes projeté à 360° est proposé pour comprendre l'histoire européenne de 1900 à 1991.

PROGRAMME JOURNÉE

10h-12h

**visite guidée de Caen
incluant l'Abbaye
aux Hommes (2h)**

12h15-13h45

déjeuner à Caen

14h-16h

**visite guidée
du Mémorial de Caen**

Ce tarif comprend :
La prestation d'un guide pour la visite de Caen et de deux guides pour la visite du Mémorial de Caen, le droit d'entrée à l'Abbaye aux Hommes et au Mémorial de Caen, le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Il est possible de choisir une autre visite de Caen dans la liste des visites guidées. Il est également possible de remplacer la visite guidée de Caen par une balade en petit train (d'avril à septembre - 45 pers. max.). Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



NOUVEAUTÉ



CAEN AU FIL DE L'EAU

À PARTIR DE 55 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Cette journée permet non seulement de découvrir la belle ville de Caen mais aussi son lien fort et ancien avec la mer.

La Chaloupe

Depuis le célèbre Pont Pégasus, la balade commentée à bord de la Chaloupe propose d'admirer les hauts lieux remarquables bordant le canal de Caen comme le château de Bénouville, le café Gondrée (1^{ère} maison libérée lors du Débarquement), le château de Beauregard ou encore le port de commerce de Blainville. L'histoire de Caen et de son canal sera aussi abordée ainsi que son activité commerciale actuelle.

Caen

Le tour panoramique commenté de Caen en petit train permet de découvrir les principaux sites emblématiques de la ville : le château, l'Abbaye aux Dames, le port de plaisance, l'Abbaye aux Hommes et le centre historique. Pour pallier à la frustration de ne pas entrer dans ces monuments, nous vous proposons une visite guidée de l'Abbaye aux Hommes, joyau de l'architecture romane normande et actuel siège de l'hôtel de ville.

PROGRAMME JOURNÉE

10h30-11h30

balade commentée à bord de la Chaloupe

12h-13h45

déjeuner à Caen

14h-15h

balade commentée en petit train

15h30-17h

visite guidée de l'Abbaye aux Hommes

Options possibles : dégustation de tripes ou visite dégustation de la Fabrique à Biscuits le matin avant la balade en bateau.

Ce tarif comprend :
La balade commentée à bord de la Chaloupe (1^{er} mai-30 septembre), le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café), la balade commentée en petit train (avril-septembre) et la visite guidée de l'Abbaye aux Hommes

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Capacité maximale par site : 58 passagers pour la chaloupe, 45 personnes pour le petit train. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



NOUVEAUTÉ



LA NORMANDIE AU TEMPS DES VIKINGS

À PARTIR DE 55 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Plongez dans l'histoire normande au temps des Vikings.

Ornavik

Suivez le guide et partez à la découverte du village carolingien et du comptoir viking. Vivez un moment enrichissant et participatif pour en apprendre davantage sur le quotidien de ces populations au Xe siècle. Ornavik, c'est une chance de comprendre l'histoire de la naissance de la Normandie, entre Rollon le viking et Guillaume le Conquérant, et surtout de la vivre.

Caen

Le tour panoramique commenté de Caen en petit train permet de découvrir les principaux sites emblématiques de la ville : le château, l'Abbaye aux Dames, le port de plaisance, l'Abbaye aux Hommes et le centre historique. Pour pallier à la frustration de ne pas entrer dans ces monuments, nous vous proposons une visite guidée de l'Abbaye aux Hommes, joyau de l'architecture romane normande et actuel siège de l'hôtel de ville.

PROGRAMME JOURNÉE

10h30-12h

visite de Ornavik

12h-13h45

déjeuner à Caen

14h-15h

balade commentée en petit train

15h30-17h

visite guidée de l'Abbaye aux Hommes

Options possibles : dégustation de tripes ou visite dégustation de la Fabrique à Biscuits le matin.

Ce tarif comprend :
La visite du site Ornavik (avril-septembre) le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café), la balade commentée en petit train (avril-septembre) et la visite guidée de l'Abbaye aux Hommes.

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Capacité maximale du petit train : 45 personnes. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



JOURNÉE ENTRE TERRE ET MER

À PARTIR DE 38,50 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Entre le patrimoine urbain de Caen et le décor iodé de Ouistreham, la journée s'annonce riche en découvertes !

PROGRAMME JOURNÉE

10h-11h

**balade commentée
de Caen en petit train**

12h-13h30

déjeuner à Caen

14h-16h

**visite guidée de
Ouistreham Riva-Bella**

Caen

La ville a été façonnée au fil des siècles et de son histoire tumultueuse : de Guillaume le Conquérant qui a donné à cette ville ses trois sites emblématiques, le château et les deux abbayes, à la Bataille de Normandie qui a changé le visage de la ville tout en lui laissant quelques trésors du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Ouistreham Riva Bella

La station balnéaire, aux portes de Caen, vit toute l'année autour de ses trois pôles :

- Le bourg : cœur historique de la ville et ses trésors cachés tels que la Grange aux Dîmes ou l'église Saint Samson
- Le port et ses diverses activités : plaisance, commerce, transmanche, pêche
- La station balnéaire avec sa grande plage de sable fin, ses villas...

Options possibles : dégustation de tripes le matin ou visite dégustation de la Fabrique à Biscuits (matin ou après-midi).

Ce tarif comprend :
Le droit d'accès au petit train, le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café) et la prestation d'un guide pour la visite guidée de Ouistreham.

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Capacité maximale du petit train : 45 pers.
Le petit train fonctionne d'avril à septembre.
Il est possible de remplacer la balade en petit train par une autre visite guidée de la ville.
Il est également possible de choisir une autre visite de Ouistreham dans la liste des visites guidées. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



JOURNÉE EN BORD DE MER

À PARTIR DE 37 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

À Caen la mer, il y a la mer !
Prenez le large à 15 km de la ville !

PROGRAMME JOURNÉE

10h30-12h

visite guidée du port
de Ouistreham et de son
marché aux poissons

12h-13h30

déjeuner à Ouistreham
Riva-Bella

14h-16h

visite guidée des villas
du bord de mer

Ouistreham Riva Bella

La station balnéaire, aux portes de Caen, vit toute l'année autour de ses trois pôles : le bourg, le port et la plage. Nous vous proposons de découvrir son port et ses diverses activités : la plaisance, le commerce, l'activité transmanche, et la pêche.

Option : montée en haut du phare de Ouistreham (38 m de haut, 171 marches) pour jouir d'une vue imprenable à 360 ° sur la station balnéaire.

Les villas du bord de mer

Caen la mer bénéficie d'une façade littorale de près de 10 km de plage de sable fin répartis sur 4 stations balnéaires. De belles villas au style architectural très éclectique et si typique des côtes normandes bordent la plage et invitent à la flânerie.

Options possibles : dégustation de tripes le matin ou visite dégustation de la Fabrique à Biscuits (matin ou après-midi).

Ce tarif comprend :
La prestation d'un guide pour la visite du port et des villas du bord de mer, et le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Il est possible de choisir une autre visite de Ouistreham dans la liste des visites guidées. Il est également possible d'ajouter la montée du phare dans la visite du port (accès payant). Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



© Calvados Attractivité



CAEN ET BAYEUX

À PARTIR DE 53 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Entre visites et pause gourmande pour savourer les richesses d'un riche héritage patrimonial et gastronomique...

PROGRAMME JOURNÉE

10h-11h

**balade commentée
en petit train**

11h30-13h

**visite et dégustation
ferme cidricole**

13h-14h

**déjeuner à la ferme
ou à Bayeux**

14h30-17h30

**visite de Bayeux
(option Tapisserie)**

Caen

La ville a été façonnée au fil des siècles et de son histoire tumultueuse : de Guillaume le Conquérant qui a donné à cette ville ses trois sites emblématiques, le château et les deux abbayes, à la Bataille de Normandie qui a changé le visage de la ville tout en lui laissant quelques trésors du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Visite d'une ferme cidricole : Visite des vergers aux caves de vieillissement pour déguster ensuite le célèbre élixir normand, le Calvados.

Bayeux

Cité médiévale épargnée par les bombardement et célèbre pour sa magnifique cathédrale, son centre historique préservé et sa Tapisserie, broderie de 70 m de long datant du 11^e siècle et racontant la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Ce chef d'œuvre unique est classé mémoire du monde à l'Unesco.

Ce tarif comprend :
La balade en petit train à Caen, la visite dégustation à la ferme cidricole, le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café) et la visite guidée de Bayeux (La Tapisserie est en option).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Capacité maximale du petit train : 45 personnes. Le petit train fonctionne d'avril à septembre.
Il est possible de remplacer la balade en petit train par une visite guidée de la ville. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À PARTIR DE 59,50 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Une journée incontournable en Normandie sur des lieux chargés d'histoire...

Le Mémorial de Caen

Le musée vous fait revivre toute l'histoire du XX^e siècle, des origines de la Seconde Guerre Mondiale à la fin de la Guerre Froide. Un large espace est consacré au Débarquement et à la Bataille de Normandie.

OU

Le Musée d'Arromanches

Premier musée créé sur ce thème au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il présente notamment la construction du port artificiel Mulberry B dont on peut encore apercevoir les vestiges à l'extérieur du musée. Il a été réaménagé dans un tout nouveau bâtiment en 2023.

Les plages du Débarquement

Nous vous proposons de découvrir les principaux sites où s'est joué le destin d'un pays le 6 juin 1944 : le port artificiel d'Arromanches, la Batterie allemande de Longues sur Mer, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer et la plage d'Omaha.

PROGRAMME JOURNÉE

10h-12h

visite guidée
du Mémorial de Caen ou
du Musée d'Arromanches

12h-13h30

déjeuner à Caen ou
sur la route des plages

14h-18h

visite guidée
des principaux sites de
la Bataille de Normandie

Ce tarif comprend :
la prestation de deux guides pour la visite du Mémorial de Caen ou d'un guide pour le musée d'Arromanches, la prestation d'un guide pour les plages, le droit d'entrée au Mémorial de Caen ou au Musée d'Arromanches, et le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Il est possible de remplacer la visite du Mémorial par une visite guidée de la ville de Caen ou de Bayeux.
Les horaires sont donnés à titre indicatif.
Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



JOURNÉE SPÉCIALE SWORD BEACH

À PARTIR DE 39 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Découverte de sites méconnus du Débarquement aux portes de Caen...

Sword Beach

C'est une des cinq plages emblématiques du Débarquement qui a vu débarqué 177 soldats français du Commando Kieffer.

PROGRAMME JOURNÉE

10h-12h

visite guidée de Sword Beach
et du cimetière britannique
de Hermanville sur Mer

12h-13h30

déjeuner à Ouistreham

14h-16h

visite guidée du Grand Bunker
ou du site Hillman

Le cimetière britannique de Hermanville sur Mer

1 005 soldats alliés sont enterrés au cimetière britannique. La plupart des soldats sont morts le 6 juin ou dans les jours qui ont suivi le Débarquement.

Le site Hillman

Ce site de 24 ha, 18 casemates et ouvrages souterrains, construit par les Allemands entre 1942 et 1944, constituait le poste de commandement des défenses côtières de la Côte de Nacre.

Le Grand Bunker

Le Musée du Mur de l'Atlantique est installé à l'intérieur de l'ancien quartier général de l'armée allemande qui commandait les batteries de l'estuaire de l'Orne. Cette tour de 5 000 tonnes de béton et d'acier unique en son genre, dominant du haut de ses 17 mètres et ses 6 étages les villas de Riva-Bella, a été restaurée et réaménagée afin de lui redonner l'aspect qu'elle avait le 6 juin 1944.

Options possibles : dégustation de tripes (le matin) ou visite dégustation de la Fabrique à Biscuits.

Ce tarif comprend :
La prestation d'un guide pour la visite de Sword Beach et du cimetière britannique, le droit d'entrée au Site Hillman ou au Grand Bunker et le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



JOURNÉE AU CŒUR DE LA NORMANDIE

À PARTIR DE 56 € PAR PERSONNE (BASE 30 PERSONNES)

Paysages bucoliques et produits emblématiques de la région : la carte postale de la Normandie au programme de cette journée...

PROGRAMME JOURNÉE

10h-12h

visite dégustation dans un des sites au choix

12h-13h30

déjeuner

14h-18h

Au choix :

Visite de la Mora ou croisière sous le Pont de Normandie

Temps libre à Honfleur

Visite dégustation au choix :

- Option 1 : Fromagerie Graindorge
Visite audioguidée des ateliers de fabrication à travers des galeries vitrées puis dégustation.
- Option 2 : Calvados Drouin
Une distillerie authentique et artisanale dans un domaine historique à l'architecture typique du Pays d'Auge datant du XVII^{ème} siècle (visite et dégustation).

Honfleur et la Côte Fleurie

Honfleur est notamment la cité des peintres et de l'impressionnisme (anciennes rues pavées, patrimoine architectural riche, le vieux bassin et ses façades à colombages...).

Activité au choix :

- Choix 1 : Croisière commentée en bateau dans l'Estuaire de la Seine avec un passage sous le Pont de Normandie
- Choix 2 : Visite de la Mora avec un parcours immersif à travers 1 000 ans d'histoire maritime et un chantier de reconstruction du navire amiral de Guillaume Le Conquérant La Mora avec les techniques du XI^{ème} siècle.

Ce tarif comprend :
Le droit d'entrée, la dégustation dans un des sites choisis et l'activité choisie l'après-midi (La Mora ou Croisière), le déjeuner incluant un menu 3 plats et un forfait boissons (1/4 vin, café).

Ce tarif ne comprend pas :
Le transport en autocar, les frais personnels, les suppléments boissons et extras hors menu, ainsi que toute autre prestation non explicitement mentionnée dans ce programme.

À noter :
Il est recommandé de visiter la fromagerie le matin lorsque les ateliers sont en activité. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Ce programme peut être réalisé tous les jours sous réserve de disponibilité.



IDÉES DE SÉJOUR

**EN MANQUE
D'INSPIRATION ?
VOICI QUELQUES
SUGGESTIONS
DE CIRCUITS SUR
PLUSIEURS JOURS.**

Le service groupes de l'Office de Tourisme & des Congrès de Caen la mer - Normandie est l'expert de la destination et saura vous conseiller pour organiser au mieux votre voyage afin de profiter de toutes les richesses de notre belle région. On vous propose ici des itinéraires pour maîtriser au mieux vos distances et votre timing et ne pas manquer les incontournables. Bien d'autres combinaisons sont possibles selon vos souhaits et vos attentes, alors consultez nous pour un séjour sur mesure !



3 JOURS EN NORMANDIE



CAEN ET LE MÉMORIAL DE CAEN

- Visite guidée de Caen
- Déjeuner à Caen
- Visite guidée du Mémorial de Caen



BAYEUX ET LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

- Visite guidée de Bayeux et de la Tapisserie
- Déjeuner
- Visite des plages du Débarquement



LE MONT SAINT MICHEL

- Temps libre au Mont Saint Michel -
- Déjeuner
- Visite guidée du village et de l'Abbaye du Mont Saint Michel



4 JOURS EN NORMANDIE



Jour 1

LE MÉMORIAL DE CAEN ET LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

- Visite libre du Mémorial de Caen
- Déjeuner au restaurant « Les pommiers » du Mémorial de Caen
- Circuit guidé sur les plages du Débarquement



Jour 2

CAEN ET OUISTREHAM

- Visite guidée de Caen
- ou Balade commentée en petit train
- Déjeuner à Caen ou à Ouistreham
- Visite guidée de Ouistreham Riva-Bella



Jour 3

LE PAYS D'AUGE ET LA CÔTE FLEURIES

- Visite audioguidée du Village Fromager Graindorge et dégustation
- Déjeuner à Saint-Martin aux-Chartrains
- Visite de Calvados Père Magloire l'Expérience et dégustation



Jour 4

TROUVILLE SUR MER ET HONFLEUR

- Visite guidée Trouville
- ou Visite guidée Histoire de « Pêcheurs »
- Dégustation de fruits de mer sur le marché aux poissons
- Déjeuner au restaurant à Trouville
- Promenade en mer à Honfleur



PIERRE HUET
Depuis 1865

Visite
Dégustation
Vente

5 avenue des Tilleuls - 14340 Cambremer
0231630109 - www.calvados-huet.com

ARROMANCHES
MUSÉE DU DÉBARQUEMENT

AU TRAVERS D'UNE VISITE AUDIOGUIDÉE, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DU DÉBARQUEMENT ET L'INCROYABLE RÔLE DU PORT PRÉFABRIQUÉ D'ARROMANCHES DANS LA BATAILLE DE NORMANDIE

www.musee-arromanches.fr

PROMENADE EN BATEAU HONFLEUR
DEPUIS 1997

Visitez l'estuaire de la Seine avec passages sous le pont de Normandie et commentaires en direct.

BATEAU "Ville d'Honfleur" 145 places assises / 36 places en pont supérieur

DURÉE 1h30

Pour toutes informations contactez-nous : 06 71 64 50 46

Suivez-nous sur f i

Plus d'informations sur notre site web : www.promenade-en-bateau-honfleur.fr

Centre Juno Beach

Le musée canadien des plages du Débarquement ■ The Canadian museum on the D-Day beaches

Accueil par de **jeunes guides canadiens**
Parcours de **5 salles et 2 films**
1 exposition temporaire
Parcours jeune public **Explore Juno**
Musée de site avec **visite guidée des bunkers**

Greeting by **Canadian guides**
Circuit of **5 rooms and 2 films**
1 temporary exhibition
Youth circuit Explore Juno
A museum with **guided tour of the bunkers**

CENTRE JUNO BEACH
Engagé pour la mémoire et le développement durable
Committed to memory and sustainable development

LA FABRIQUE À BISCUITS
CAEN - HONFLEUR

Production sur place et vente directe

- Avenue de Normandie - 14600 Honfleur
- 10 Route du Londel - 14610 Cambes-en-Plaine

→ www.lafabriqueabiscuits.fr

Visites groupes sur réservation
Anaïs Patin - 07 61 47 40 16

H₂O PARAPLUIES

FABRICATION DE PARAPLUIES D'EXCEPTION GARANTIS À VIE

Le raffinement et la qualité au service de votre élégance

www.h2oparapluies.com

Le Village Fromager

Découvrez la fabrication du Livarot et du Pont l'Évêque AOP au cœur des ateliers fromagers

- Sur réservation
- Dégustation spéciale groupes
- Boutique : Fromages & produits du terroir
- Visite conseillée le matin pour voir la fabrication (pas de moulage de fromages le lundi)

À DÉCOUVRIR : NOUVELLE VISITE VIDÉO-GUIDÉE

Le Village Fromager E.Graindorge - 42 rue du Général Leclerc 14 140 Livarot
visite@graindorge.fr - 02 31 48 20 10

OVERLORD MUSEUM

L'HISTOIRE À TAILLE RÉELLE

★ OMAHA BEACH ★ NORMANDY 44 COLLEVILLE-SUR-MER ★

A LIFE-SIZE PICTURE OF OUR HISTORY - WWW.OVERLORDMUSEUM.COM



VISITES D'ENTREPRISES

**DÉCOUVREZ LES COULISSES
DES ENTREPRISES LOCALES
QUI MAITRISENT UN
SAVOIR-FAIRE SOUVENT
MÉCONNU ET POURTANT
RECONNU LORS DE
VISITES EXCLUSIVES ET
ENRICHISSANTES.**

Des entreprises du territoire ouvrent leurs portes pour faire connaître leur savoir-faire. Vous serez surpris d'apprendre que certains produits sont fabriqués chez nous ! De plus, certaines sont labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Créé en 2005, ce label est un label de l'État mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception. Nous vous proposons donc de découvrir les coulisses de fabrication de produits 100% normands.



Biscuiterie Jeannette (Entreprise du Patrimoine Vivant)

Elle produit la madeleine à Caen depuis 1850. Dans son site de production, il est possible de suivre à travers une galerie vitrée les différents processus de la fabrication d'une madeleine, de connaître l'histoire tumultueuse de cette entreprise et de déguster ce délicieux produit.



La Fabrique à Biscuits

Dans une très belle construction, un espace commercial de 250 m² donne sur l'atelier de fabrication. Sur place, production et vente en direct de biscuits, truffes et pâtes à tartiner « beurres de ... ». Le magasin, dans un superbe décor des années 50, propose à la vente tous les produits d'une épicerie fine et des cidres, jus et confitures locales. Madeleines fraîches sorties du four tous les jours à 16h30. Ecoutez l'histoire de La Fabrique à Biscuits et de la fabrication. Pour terminer : une dégustation !



L'Usine Filt1860 (Entreprise du Patrimoine Vivant)

C'est une manufacture normande de filets et de cordons depuis 1860 qui allie à la fois tradition, savoir-faire, technicité et innovation. Lors de cette visite vous découvrirez d'abord l'histoire de cette entreprise puis la fabrication du célèbre filet à provisions dans les ateliers mais aussi de bien d'autres produits avant de passer en boutique.



La Ferme Saint Vaast

Bienvenue en Normandie, 1^{ère} région productrice de lin fibre au monde. Producteurs de lin depuis plusieurs générations, Mathilde et Benoît accueillent les visiteurs à 10 mn au Sud de Caen : découvrez le lin dans l'histoire, la culture du lin, la ferme et le matériel agricole, la transformation, le textile et les applications techniques...



La Poterie du Mesnil de Bavent (Entreprise du Patrimoine Vivant)

Un savoir-faire vieux de 175 ans avec la spécialité de cette poterie aux portes du pays d'Auge : l'épis de faîtage, élément emblématique des toitures de la région ! Découvrez l'atelier de fabrication, l'exposition sur l'histoire des épis de faîtage et le village des artisans.



H2O (Entreprise du Patrimoine Vivant)

Découvrez l'atelier-boutique et les secrets de la fabrication des parapluies de couturier fait main. Spécialiste de la conception et fabrication de parapluies de qualité supérieure, haut de gamme et durable, H2O est le garant d'un savoir-faire artisanal, made in Normandie depuis 1994, avec 180 modèles, du classique au plus contemporain, dont 2 modèles iconiques : Passvent et Canapluie.



Bâteaux de Normandie

Leur mission : sauvegarder, restaurer, et transmettre le patrimoine maritime et fluvial normand. Dans un entrepôt de 950m², Bâteaux de Normandie vous fait découvrir une exposition de bateaux restaurés ou en cours de restauration, de maquettes, d'us et coutumes de navigation et l'histoire de la pêche sur notre côte normande.

Tarifs sur demande

La capacité d'accueil de certaines entreprises est limitée. Afin d'organiser au mieux votre visite, n'hésitez pas à contacter le service groupes ou l'entreprise directement (coordonnées complètes sur notre site internet)



VOS PARTENAIRES POUR UN SÉJOUR RÉUSSI

L'Office de Tourisme et des Congrès de Caen la mer Normandie collabore avec de nombreux partenaires pour faciliter votre séjour à Caen. Afin d'obtenir toutes les informations sur ces partenaires et les contacter directement, consultez notre site internet rubrique « espace groupes » ou contactez-nous.



> HÉBERGEMENT

Caen la mer dispose d'une capacité d'accueil de 20 000 lits avec un parc hôtelier rénové et diversifié de plus de 3 700 chambres, dans 75 hôtels et résidences. En hôtellerie de charme ou traditionnelle, en ville, à la mer ou à la campagne, le choix est vaste. L'accueil des groupes est facilité grâce à des hébergements engagés, partenaires de l'Office du Tourisme.



> RESTAURATION / TRAITEURS

Caen la mer est fière de son offre gastronomique d'exception, qui se nourrit du savoir-faire de nos agriculteurs et artisans : circuits courts, produits AOC, fromages légendaires, viandes bovines d'excellence... se retrouvent dans les assiettes concoctées avec passion par plus de 575 restaurants dont 3 établissements étoilés. Une offre traiteur vient compléter la gamme pour s'adapter à votre événement.



> SITES ET MUSÉES

En résonance avec son histoire, riche et ancienne, Caen la mer a dédié autant de musées ou de sites aux grandes époques et thématiques qui ont forgé son territoire et son identité : La seconde Guerre mondiale et le Débarquement en Normandie, la Normandie à travers les siècles et les époques (romaine, médiévale, viking...), la culture, l'architecture, l'art, la nature...

Archéologie, Moyen-âge, Histoire de la Seconde Guerre mondiale, Histoire du XXème siècle, Paix, Beaux-Arts, Nature et environnement



> LES LOISIRS

Caen la mer est un terrain de jeu sans limite pour ceux qui sont à la recherche d'activités ludiques : les offres de loisirs rivalisent d'originalité et font appel à toutes les innovations, sans oublier les grands classiques ! En plein air ou à l'abri, sportif, culturel ou simplement détente et plaisir, de nombreux sites et activités de loisir s'offrent à vous.

Activités nautiques, Activités sportives, Golf, Escalade, Accrobranche, Paintball, Escape game, Murder Party, Réalité virtuelle, Lasergame, Jeux de piste, Lancer de haches, Parcs d'attractions, Thalassothérapie, Karting, Casino, Équitation, Bowling



> AUTOCARISTES

La position centrale de Caen en Normandie en fait un lieu idéal de départ pour des escapades collectives dans la région. Rayonnez en toute tranquillité et en parfaite sécurité grâce à des entreprises de transport partenaires de vos excursions touristiques.



> AGENCES RÉCEPTIVES

Un voyage réussi sera celui qui vous fera découvrir toutes les facettes d'un territoire, avec originalité et en s'adaptant à vos envies. Les séjours collectifs impliquent une organisation sans faille pour assurer la tranquillité des voyageurs. Nos agences partenaires vous proposent une multitude d'activités originales et une programmation à la fois précise et ajustable : hébergement, transport et activités variées...



PRODUITS SCOLAIRES

EN RÉSONANCE AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES, CAEN LA MER PROPOSE UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE ADAPTÉE ET ADAPTABLE POUR RENFORCER LES APPRENTISSAGES.

L'Office de Tourisme de Caen la mer dispose d'une médiatrice culturelle capable non seulement d'ajuster l'approche pédagogique et les supports utilisés en fonction du niveau du groupe mais aussi d'adapter les temps de visite aux impératifs du groupe.

Les visites sont accompagnées d'outils de médiation qui aident à la compréhension du sujet : utilisation de supports visuels, schémas et questionnaires pédagogiques selon le thème.

Les visites proposées ci-après sont soumises à la disponibilité de notre médiatrice culturelle.

Retrouvez également toute l'offre pédagogique des partenaires de l'Office de Tourisme dans un guide sur notre site internet rubrique Groupes / Pour les scolaires.



LE BOURG DE OUISTREHAM AUTREFOIS

🕒 45 min/1h ★ 75 €/classe 👤 Du CP au CM2

Cœur historique et origine de la cité, lieu qui a su garder tous ses aspects traditionnels.

Son authenticité est soulignée par deux monuments classés : une imposante église romane de transition et une importante grange aux dîmes.

Visite pédagogique : les origines du village (Moyen-Âge), Église et Grange aux dîmes, l'ancien quartier de pêcheurs au 19^e et 20^e siècle
Le contenu : explication sur la Grange, l'Église, les graffitis anciens, parallèle entre la vie des pêcheurs autrefois et le bourg

Objectifs pédagogiques : observation, comparaison entre hier et aujourd'hui via des photos anciennes, découverte du monde maritime autrefois.



LE PORT DE OUISTREHAM

🕒 1h/1h30 (avec option phare) - 45 min pour les maternelles

★ 75 €/classe (90€ avec le phare)

👤 De la maternelle GS au CM2 / collège et lycée

Placé sous la présence tutélaire de son phare, il est animé par un marché aux poissons quotidien et l'intensité de sa vie maritime reflète ses différentes fonctions : port de pêche, de plaisance, de voyageurs (liaison ferry Ouistreham-Portsmouth) et lieu de passage des navires de commerce.

Thème : activité économique

Visite pédagogique : avec la découverte de la halle aux poissons, les bateaux, les fonctions du port de Ouistreham aujourd'hui/ le phare (en option)

Objectifs pédagogiques : Découverte du monde maritime et ses métiers, acquérir les bases d'un vocabulaire maritime. Possibilité de fournir un questionnaire pédagogique



LE PHARE DE OUISTREHAM

🕒 20 à 30 min (pour un groupe de 15 enfants)

★ 50 €/classe de 30 enfants

👤 De la maternelle GS au lycée

Le phare culmine à 38 m de haut. Il faut gravir les 171 marches pour atteindre le sommet et profiter d'une vue imprenable à 360° sur la réserve naturelle de la Pointe du Siège, le port de plaisance, le canal qui relie Caen à la mer, le bourg, la plage et la gare maritime.

Objectifs pédagogiques : lecture de paysage, découverte de la fonction du phare



L'OCCUPATION ET LA LIBÉRATION DE OUISTREHAM

🕒 1h ★ 75 €/classe 👤 à partir du CM1

Ouistreham Riva Bella sur le secteur de Sword Beach est un lieu de Mémoire, car ici, au matin du 6 juin 1944 s'illustrèrent 177 Français sous les ordres du commandant Kieffer. Cette unité, intégrée au N°4 Commando britannique, libéra une partie de notre ville. Deux musées, dont un classé Monument Historique, y évoquent cette page d'Histoire.

Objectifs pédagogiques : Comprendre une histoire / imaginer, transmission de la mémoire, questionnement sur la vie des enfants de Ouistreham pendant l'Occupation (propos basé sur des témoignages).

Possibilité de fournir un questionnaire pédagogique.
Possibilité d'accompagner le groupe pour la découverte des principales stèles de Colleville Montgomery + le Site Hillman à Colleville Montgomery



L'HISTOIRE DE LA STATION BALNÉAIRE DE OUISTREHAM

🕒 1h ★ 75 €/classe 👤 à partir du CE1

La naissance et le développement de la station balnéaire qui a su conserver son caractère familial et les qualités exceptionnelles de sa plage qui firent sa réputation. De la « Belle Epoque » à nos jours, à travers son histoire et de nombreuses anecdotes, elle raconte sa naissance et son harmonieux développement.

Objectifs pédagogiques : Sensibilisation à l'observation des façades des villas balnéaires. Découverte d'éléments architecturaux. Reconnaître et chercher les épis de faitage.



LA STATION BALNÉAIRE D'HERMANVILLE / OU LION SUR MER

🕒 1h ★ 75 €/classe 👤 à partir du CE1

Direction le bord de mer pour évoquer l'histoire du balnéaire et des villas de Hermanville sur Mer ou de Lion Sur Mer. Découvertes des belles villas du 19^e siècle. Ouvrez les yeux, levez la tête, une diversité architecturale vous attend !

Objectifs pédagogiques : Sensibilisation à l'observation des façades des villas balnéaires. Découverte d'éléments architecturaux. Reconnaître et chercher les détails et épis de faitage.



LES VISITES À EXPÉRIENCES : PRATIQUES D'ACTIVITÉS SENSORIELLES

Visites pédagogiques pour découvrir le patrimoine autrement.

L'objectif est d'apprendre en pratiquant par l'observation et l'utilisation d'outils de médiation. S'interroger et chercher par soi-même. Les enfants vont agir, expérimenter et devenir acteurs de leur apprentissage.

3 thématiques :

Le bourg de Ouistreham autrefois, Cœur historique et origine de la ville, cet ancien village de pêcheurs conserve son authenticité.

La Pointe du Siège, à proximité du port de Ouistreham, ce site naturel s'inscrit dans l'estuaire de L'Orne.

Balade dans le bois du Caprice, classé Espace Naturel Sensible, ce bois, situé près d'un vaste parc de jeux, possède un sentier confortable, tapissé sur de nombreuses portions de copeaux de bois.

Pour plus de détails sur ces produits vous pouvez consulter notre guide des activités pédagogiques sur notre site internet.

LES VISITES GUIDÉES

En fonction du programme scolaire, le service groupes et les guides conférenciers de l'Office de Tourisme de Caen la mer sont en mesure de répondre à vos attentes pédagogiques et de vous proposer une visite sur-mesure. Les thématiques proposées dans la rubrique « visites guidées » peuvent donc être adaptées au public scolaire.

LES LIVRETS JEUX

À Caen :

L'Office de Tourisme de Caen la mer propose des rallyes en cœur de ville pour être acteur de la visite et découvrir l'histoire en s'amusant. Ces livrets jeux font appel à l'observation, l'orientation, la réflexion et à la logique.

Format enfant (4-7 ans et 7-13 ans)

2 livrets au choix :

- À l'assaut du château
- À la découverte de Caen.

Tarif : 2,50 € par livret.

Format adulte (à partir de 14 ans)

5 parcours au choix :

- « Le Bourg Le Roy » en cœur de ville
- « le Bourg l'Abbé » autour de l'Abbaye aux Hommes
- « le Bourg l'Abbesse » autour de l'Abbaye aux Dames
- « Le Château »
- « Caen, d'hier à aujourd'hui » sur le patrimoine du XX^{ème} s.

Tarif : 6 € par livret.

À Ouistreham :

Format enfant (de 7 à 13 ans)

3 livrets thématiques au choix :

- Le bourg autour de l'église Saint Samson
- Le Seconde Guerre mondiale
- Le Port avec le phare.

Tarif : 2,50 € le livret

À Lion sur Mer :

Format enfant (de 7 à 13 ans)

Découverte des villas balnéaires, des espèces de poissons les plus répandues sur notre littoral ou l'évolution de la pratique des bains de mer.

Tarif : 2,50 € le livret

Autre :

Des livrets découverte et jeux pour petits et grands pour deux balades :

- « Le littoral de Ouistreham Riva Bella à Lion sur mer » : Une promenade pour découvrir le patrimoine du bord de mer
- « L'église de Thaon » : une balade dans la vallée de la Mue pour découvrir ce bel exemple d'architecture romane normande.

Tarif : Gratuit

LIEUX POUR SE RESTAURER

Nous avons listé pour vous les aires de pique-nique sur le territoire page 5.



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES

DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS – CAEN LA MER – NORMANDIE
DU 01/08/2023 AU 31/07/2025

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes Conditions Particulières de Ventes ont vocation à informer les clients de l'Office de Tourisme & des Congrès – Caen la mer – Normandie préalablement à la signature du contrat ou à la validation de la commande. Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties.

Ces Conditions Particulières de Ventes (CPV) pourront être modifiées et mises à jour par l'Office de Tourisme à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande. Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'Office de Tourisme et consultables et téléchargeables sur le site internet : www.caenlamer-tourisme.fr et reservation.caenlamer-tourisme.fr

Article 1 : Formation du contrat

1.1 - Dispositions générales

L'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer – Normandie, autorisé dans le cadre des articles R211-3 à R211-11 du Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'influence. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.

La réservation de l'une des prestations de services touristiques (hébergements, transports, packages, visites guidées, billetterie...) proposés par l'Office de Tourisme implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos CPV.

1.2 – Formation du contrat

En dehors du site internet ou du site de réservation en ligne, toute demande de réservation sera communiquée par écrit à l'OT, soit sur place, soit par téléphone, soit par e-mail ou via le formulaire de demande de devis, soit par courrier.

Toute commande sera considérée comme définitive qu'à compter :

- d'une part de la réception du contrat ou proposition complété, daté et signé ou la validation de la commande via notre site internet ou notre site de réservation en ligne par la procédure d'inscription en ligne, sous réserve de la faisabilité technique, de la disponibilité des guides (pour les groupes), des places disponibles et le cas échéant d'un nombre de participants minimum. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à celles figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.

- et d'autre part, de la réception du solde pour toute réservation en ligne ou au comptoir au moment de la réservation et à moins de 7 jours du début de la prestation pour les prestations réservées auprès du Service Groupes de l'Office de Tourisme.

Lors d'une réservation en ligne sur notre site internet ou sur notre site de réservation, l'utilisateur doit être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser ce site conformément aux CPV. Sauf en cas de fraude dont il lui appartient d'apporter la preuve, le Client est responsable financièrement de ses démarches sur le site Internet, notamment de l'utilisation qui sera faite de son nom d'utilisateur et de son mot de passe. Il garantit également la véracité et l'exactitude des informations le concernant fournies sur le site internet. Toute utilisation du site Internet qui serait frauduleuse ou qui serait jugée

frauduleuse, qui contreviendrait aux présentes conditions de vente, justifiera que soit refusé à l'utilisateur, à tout moment, l'accès aux prestations proposées par les partenaires ou autres fonctionnalités du site Internet.

Article 2 : Condition de réalisation des prestations

Pour toutes les prestations vendues par l'Office de Tourisme, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après la date d'échéance de la prestation.

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation ou sur son voucher/bon d'échange.

2.1 – Pour les réservations individuelles

La réservation s'effectue :

- soit par internet sur le site : <https://reservation.caenlamer-tourisme.fr/>

- soit par téléphone au 02 31 27 14 14 (BIT Caen) ou 02 31 97 18 63 (BIT Ouistreham) avec envoi d'un lien de paiement.

- soit au comptoir auprès des conseillers en séjour des Bureaux d'Informations Touristiques de Caen et Ouistreham durant leurs heures d'ouverture et le Bureau d'Information Touristique saisonnier de Lion sur Mer (ouvert uniquement en haute saison).

La réservation de places est possible dans la limite des places disponibles jusqu'au jour même de la visite sauf cas particuliers. Si le Client ne s'estime pas suffisamment informé sur la ou les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de l'Office de Tourisme. En passant commande, le Client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations commandées et la réservation sera considérée comme ferme et définitive après règlement par le client. Le règlement de la prestation devra obligatoirement se faire à la réservation, aucune réservation ne sera effective sans le règlement correspondant. Les billets commandés sont envoyés automatiquement par e-mail sous forme de voucher/bon d'échange lors d'une réservation en ligne une fois le paiement validé par le client. Le voucher reçu récapitule la prestation réservée, précise les modalités d'utilisation du voucher l'heure et le lieu de rendez-vous. En cas de réservation au comptoir, le client se verra remettre en main propre un billet thermique ou un voucher avec toutes les informations relatives à sa réservation. Quel que soit son mode de réservation, le client devra présenter son voucher ou billet thermique au départ de la prestation et le jour précisé aux heures et lieux mentionnés sur le voucher. Il ne sera effectué aucun envoi de billets par courrier postal.

2.1.1 – Pour les visites guidées et la billetterie individuelles (hors City Pass CLM)

Selon la prestation, l'Office de Tourisme ou le partenaire proposant la prestation peut être amené à annuler cette dernière en raison des conditions météorologiques ou en cas de force majeure visé à l'article 6.3 des présentes CPV. Dans ce cas, le montant total versé sera restitué au client sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide dans le cadre d'une visite guidée.

A titre exceptionnel, l'Office de Tourisme peut être contraint d'annuler une prestation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision sera communiquée au client selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par l'Office de Tourisme, un report ou un remboursement intégral sera proposé, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par le client restent à sa charge.

2.1.2 – Pour la billetterie City Pass Caen la mer

Selon la prestation, l'Office de Tourisme ou le partenaire proposant la prestation peut être amené à annuler cette dernière en raison des conditions météorologiques ou en cas de force majeure visé à l'article 6.3 des présentes CPV. Dans ce cas, le montant total versé sera restitué au client sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide dans le cadre d'une visite guidée.

A titre exceptionnel, l'Office de Tourisme peut être contraint d'annuler une prestation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision sera communiquée au client selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par l'Office de Tourisme, un report ou un remboursement intégral sera proposé, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par le client restent à sa charge.

2.1.3 – Pour les cabanes étapes de Colleville-Montgomer

Le client recevra son voucher par e-mail dans le cadre d'une réservation en ligne ou en main propre en cas de réservation au comptoir. Quelques jours avant son arrivée, il recevra un e-mail avec le code d'accès au site.

2.2 – Pour les réservations groupes

La réservation sera considérée comme ferme et définitive à réception du bon pour accord dûment rempli & signé au plus tard 30 jours avant la date de la visite.

La prestation ne pourra être assurée qu'en fonction des disponibilités des prestataires de services et des conditions météorologiques pour les activités de plein air.

Le signataire du contrat engage sa responsabilité pour tout participant à la prestation.

Certains sites sont soumis à des contraintes météorologiques ou aux horaires de marées. Merci de nous consulter selon la date choisie.

2.2.1 Pour les visites sèches

Nos prix comprennent toutes les prestations correspondant au descriptif de la brochure.

Nos prix ne comprennent pas :

- les repas et les boissons (réservation et règlement par vos soins).
- les prestations supplémentaires commandées après la réservation initiale.
- les entrées aux musées (réservation et règlement par vos soins) non mentionnées dans notre offre.
- le transport en autocar.
- les éventuelles taxes de séjour, les frais administratifs (pour les ressortissants hors UE).
- les dépenses personnelles.

Le nombre de participants devra être indiqué lors de la réservation et confirmé 48 heures avant la prestation. Le nombre total de personnes confirmé 48 heures avant l'arrivée du groupe sera facturé, même si le nombre de personnes effectivement présentes est inférieur.

2.2.2 – Pour les journées packagées groupes

Les tarifs indiqués sont valables du lundi au samedi (dimanche et jours fériés sur demande) sur la base de 30 personnes, sous réserve de disponibilité et de modification du taux de TVA. Gratuité chauffeur accordée. Ces prix ne comprennent ni le transport ni les dépenses personnelles.

Le déjeuner comprend un menu express (plat-dessert) ou un menu 3 plats et un forfait boissons. Le choix de menus des restaurants partenaires est envoyé avec le devis établi pour la journée souhaitée.

Il est possible de combiner les suggestions de ces journées pour établir un programme sur mesure sous réserve de faisabilité (distance,



ouverture des sites...).

Le nombre de participants est à définir au plus tard 7 jours avant l'arrivée du groupe. Passé ce délai, tout désistement pourra être facturé.

Article 3 : Rétractation

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux forfaits touristiques et aux autres services de voyages touristiques et de loisirs hors forfait (billetteries, visites guidées...) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L221-28 du code de la consommation.

Article 4 : Tarif

Nos prix sont affichés en Euro TTC par personne ou sous forme de forfait.

Pour les réservations Groupes : les tarifs sont valables jusqu'à la réalisation de la prestation telle que décrite sur le contrat de vente. L'Office de Tourisme se réserve le droit de répercuter une hausse de prix par rapport à ceux pratiqués dans la brochure, en fonction des hausses de prix de nos prestataires extérieurs ou d'une hausse de TVA. Conformément à l'article R211-9 des conditions générales de réservation, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client par l'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie avant la conclusion du contrat.

Si le départ et/ou le retour sont en dehors du territoire de Caen la mer, des frais de déplacements sont à prévoir : jusqu'à 10 km : 5€, de 11 km à 50 km : 30€, de 51 km à 100 km : 70€, au-delà de 100 km : 90€. Prise en charge du repas du guide : s'il n'est pas pris avec le groupe, prévoir une indemnité de 25€ TTC.

Article 5 : Règlement

Pour les réservations groupes : le montant de la prestation devra être réglé au plus tard 7 jours avant la date de la visite. Aucun règlement sur place ne sera accepté par nos guides.

L'Office de Tourisme accepte les règlements soit par carte bancaire, soit par virement bancaire (fournir une copie de l'ordre de virement, R.I.B. joint), soit par voucher (accepté le jour de la visite, après accord de notre service et défini lors de la réservation), soit par chèque. Une facture sera transmise au client dans le mois suivant sa prestation. Sur demande, une facture pro-forma pourra être envoyée.

L'Office de Tourisme & des Congrès pourra refuser d'honorer la commande d'un bénéficiaire qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours. Les frais de transactions et changes (hors zone Euro) sont à la charge du client. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le client.

Pour les réservations individuelles :

Toute inscription fait l'objet d'un paiement de la totalité de la prestation au moment de la réservation. L'Office de Tourisme accepte les règlements en espèces (dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier), en carte bancaire avec ou sans contact, en chèque (une carte d'identité pourra être demandée), chèque vacances (uniquement papier, aucun rendu monnaie ne sera possible) pour toute réservation effectuée au comptoir des Bureaux d'Informations Touristiques de Caen, Ouistreham ou Lion-sur-mer. Le règlement se fera impérativement par carte bancaire via le système de paiement sécurisé Monetico pour les réservations effectuées depuis le site internet de l'Office de Tourisme et des Congrès - Caen la mer - Normandie. L'OT adressera une facture au client après confirmation totale de l'inscription (montant à partir de 25€).

L'intégralité de la commande devra être payée à l'Office de Tourisme et des Congrès. L'Office de Tourisme se réserve le droit de suspendre tout traitement de la commande en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire, de la part des organismes officiellement accrédités. L'Office de Tourisme & des Congrès pourra refuser d'honorer la commande d'un bénéficiaire qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Article 6 : Modification et conditions d'annulation

6.1 Du fait du client

Pour les réservations groupes ou groupes constitués d'individuels (visites sèches ou packages) :

Toute modification ou annulation doit être notifiée à l'Office de Tourisme par lettre recommandée ou par e-mail dûment justifié dans un délai de 72h.

En cas d'annulation, les montants des frais dus se calculent comme suit :

Toute annulation totale ou partielle intervenant :

- Avant 30 jours : un montant forfaitaire de 30€ sera retenu.

- Entre 20 et 20 jours : un montant forfaitaire de 40% du coût total de la prestation (avec un plancher minimum de 40€) sera retenu.

- Entre 20 et 8 jours : un montant forfaitaire de 60% du coût total de la prestation (avec un plancher minimum de 60€) sera retenu.

- Entre 7 et 3 jours : un montant forfaitaire de 85% du coût total de la prestation (avec un plancher minimum de 80€) sera retenu.

- Moins de 3 jours à «no show» : le coût total de la prestation sera retenu.

En cas de modification significative du nombre de personnes l'Office de Tourisme se réserve le droit d'appliquer une pénalité de 10% calculée sur la base du dossier initial. Toutefois l'Office de Tourisme répercutera les frais occasionnés par des prestataires tiers si ces derniers lui imposaient des frais.

En cas de modification importante et si le groupe devait passer en dessous de la barre des 20 personnes, l'Office de Tourisme se réserve le droit de considérer comme une annulation de fait du client et d'appliquer les conditions d'annulations précédemment décrites. Dans tous les cas, si le groupe se réalise avec moins de 20 personnes un forfait minimum de base sera facturé.

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Pour les réservations individuelles :

Les billets vendus ne sont ni repris ni échangés. La visite commence à l'heure précise, aucun retard d'aucune sorte ne constitue un motif de remboursement valide. En cas de non présentation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

6.2 Du fait de l'Office de Tourisme

Pour les réservations groupes :

En cas de modification de dernière minute, le client sera immédiatement informé et une solution équivalente lui sera proposée.

En cas de défaillance d'un prestataire de service pendant le circuit ou le séjour, de no-show du guide ou si l'Office de Tourisme se trouvait dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, l'Office de Tourisme fera tout son possible pour les remplacer par des prestations équivalentes en application de l'article R211-9 mentionné dans les conditions générales de ventes.

Pour les réservations individuelles :

L'Office de Tourisme peut annuler la prestation et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire si le nombre de personnes inscrites pour le service touristique est inférieur au nombre minimal indiqué sur le descriptif. L'Office de Tourisme informera le client la veille de la prestation et procédera au report de la prestation ou au remboursement du client.

Autre cas d'annulations : en cas d'annulation de la prestation par le prestataire commercialisé par l'Office de Tourisme ou par l'Office de Tourisme lui-même (raisons météorologiques selon l'activité, santé, etc), le client sera informé par téléphone et/ou e-mail selon les coordonnées fournies et remboursé dans un délai de 14 jours selon le mode de paiement utilisé au moment de sa réservation.

6.3 Cas de force majeure

Le client et l'Office de Tourisme ont le droit de résilier le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que - à titre indicatif mais non limitatif - la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports, d'un accident d'exploitation - c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendant de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts

pour y résister.

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l'autre partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la prestation sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt.

Article 7 : Retard/Dépassement d'horaires

En cas de retard, le client doit prévenir l'Office de Tourisme ou le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Tout voyage écourté ou prestations non consommées par le client du fait d'un retard ou d'une interruption de voyage resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Pour les réservations groupes :

Sans avertissement préalable et en cas de non-présentation au rendez-vous, passé un délai d'une heure, nous considérons la prestation comme annulée et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. La facturation reste effective. Pour les guides, le temps de service commence à l'heure réservée. Tout retard correspond à un temps d'attente pour le guide qui sera compté dans son temps de service. Tout dépassement d'horaires sera facturé au groupe au tarif Heures supplémentaires. Toute heure supplémentaire entamée est due. La modification des prestations le jour de la visite pour convenance personnelle pourra entraîner des suppléments tarifaires.

Article 8 : Responsabilités

L'Office de Tourisme est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et évitables, de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit à l'article 6 des présentes CPV, du fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.

Le client informe l'Office de Tourisme dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat. L'Office de Tourisme ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement.

Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat l'Office de Tourisme remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés.

Il appartient à l'acheteur (notamment pour les prestations pour des non ressortissants de l'Union Européenne, et les voyages scolaires) de s'assurer que toutes les formalités de police, de douane ou de santé ont été effectuées. En aucun cas l'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable si les démarches administratives et sanitaires obligatoires n'étaient pas faites, et en aucun cas l'Office de Tourisme pourrait se charger de telles démarches, ou rechercher les éléments concomitants à ses formalités.

Article 9 : Assurance

Lors de sa réservation, l'Office de Tourisme ne propose pas au client de souscrire une assurance multirisque ou annulation. Nous invitons le client à vérifier qu'il bénéficie par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de son choix qu'il lui appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée. Le client est responsable de tous les



dommages survenant de son fait.

L'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir auprès d'Abelie Assurances à Caen.

Article 10 : Données personnelles

Les informations personnelles que le client fournit pour la réservation du séjour font l'objet d'un traitement informatisé par l'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie et sont destinées aux membres et services de l'Office de Tourisme chargés de l'instruction et du suivi de votre demande. Votre adresse e-mail pourra être utilisée pour vous envoyer des propositions commerciales ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. Vos données seront conservées pendant 3 ans à partir de la date de la demande.

En application de la loi RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour l'exercer, le client peut contacter le délégué à la protection des données (DPO) de l'Office de Tourisme & des Congrès Caen la mer - Normandie par email : rgpd@caenlamer-tourisme.fr ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante : Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie, à l'attention du DPO, 12 Place Saint-Pierre, 14000 Caen.

Article 11 : Photographies

Les descriptions et photographies des prestations référencées par l'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie, figurant sur le site et sur nos supports d'information, ont un objet purement informatif et sont sous la responsabilité du prestataire. Les photographies présentées sur le site et sur nos supports d'information ne sont pas contractuelles. Même si tous les efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer les prestations présentées donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, des variations peuvent intervenir. Le Client ne peut prétendre à aucune réclamation de ce fait. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Article 12 : Archivage du contrat

Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l'Office de Tourisme pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du code de la consommation.

L'Office de Tourisme archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

Article 13 : Réclamation / Litige

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivants la fin de la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception à : Office de Tourisme & des Congrès Caen la mer - Normandie, 12 place St Pierre, 14000 CAEN. À défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'Office de Tourisme.

En cas de réclamation, l'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie s'engage à tout mettre en œuvre afin de trouver un accord amiable en vue de résoudre le différend. Après avoir saisi l'Office de Tourisme et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le Client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage (www.mtv.travel), quand toutes les voies de recours internes auront été épuisées.

Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

En cas de litiges, les conditions particulières de ventes sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du Tribunal judiciaire de Caen pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L141-5 du Code de la consommation.

Partie B - Formulaire d'information standard

Contrats de voyages à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait.

Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance-Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme situé 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex (Contact : Dominique TOURBIN - 01 49 31 27 42) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L211-1 et suivants du code du tourisme).

Partie D - Formulaire d'information standard

Services de voyage (billetteries, visites guidées...) par tous moyens

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme.

L'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie sera responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage.

Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage.

Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés.

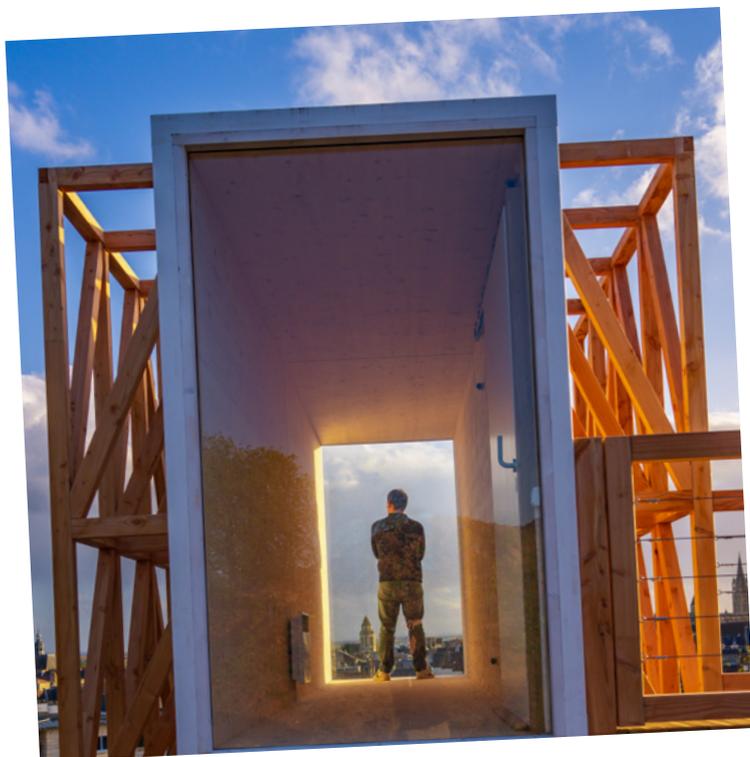
L'Office de Tourisme a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance-Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex (Contact : Dominique TOURBIN - 01 49 31 27 42).

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : www.legifrance.gouv.fr (art. L211-1 et suivants du code du tourisme).



L'Office de Tourisme & des Congrès - Caen la mer - Normandie a reçu la marque nationale QUALITÉ TOURISME™ conformément à la démarche qualité Référentiel des Offices de Tourisme de France®.

Toujours à votre écoute, nous nous engageons à vous offrir un accueil chaleureux, des espaces confortables et notre connaissance de la région.



Projet « Les Veilleurs »
Millénaire de Caen 1025-2025



@caenlamer.tourisme



@OT_Caenlamer



@caenlamer.tourisme

Office de Tourisme & des Congrès Caen la mer - Normandie



Bureau d'informations touristiques de Caen

12 place Saint-Pierre
14000 Caen
Tél. : +33 (0)2 31 27 14 14
info@caenlamer-tourisme.fr



Bureau d'informations touristiques de Ouistreham Riva-Bella

Esplanade Lofi
14150 Ouistreham
Tél. : +33(0)2 31 97 18 63
ouistreham@caenlamer-tourisme.fr



Tout est

LÀ

www.caenlamer-tourisme.fr



Rapportez ce guide à
l'Office de Tourisme
afin qu'il soit

RECYCLÉ ou
RÉUTILISÉ



LE TRI
+ FACILE

